

## Droit de la consommation

Tous les samedis, *Var-matin* ouvre ses colonnes à UFC-Que Choisir. Une association particulièrement active dans le grand Est-Var (agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël, Dracénie, golfe de Saint-Tropez) pour défendre les consommateurs. Une fois par semaine, elle nous fait part d'une difficulté d'un de ses adhérents. On en apprend de belles...

**Aujourd'hui, un problème de vente par correspondance.**

Madame S... de Draguignan, trouve dans sa boîte aux lettres une publicité de Selection du Reader's Digest, lui demandant une confirmation d'adresse et lui promettant un colis récompense. Sans rien avoir commandé, elle reçoit un livre que la société lui facture pour un montant de 25,90 €.

Madame S... est harcelée par cette société qui lui demande le paiement de cette somme. Elle vient nous voir pour la défendre.

### Intervention d'UFC-Que Choisir Var-Est

Nous écrivons à la société pour leur rappeler les droits de notre adhérente.

● Il est interdit d'exiger le paiement immédiat ou différé de biens ou de services fournis par un professionnel ou, s'agissant de biens, d'exiger leur renvoi ou leur conservation, sans que ceux-ci aient fait l'objet d'une commande préalable du consommateur

● Le professionnel doit, en outre, restituer les sommes qu'il aurait indûment perçues sans engagement exprès et préalable du consommateur. Ces sommes sont productives d'intérêts au taux légal calculé à compter de la date du paiement indu et d'intérêts au taux légal majoré de moitié à compter de la demande de remboursement faite par le consommateur.

La société répond regretter ce malentendu, annule la commande et envoie une étiquette port payé autocollante pour le renvoi du livre.

## Les conseils d'UFC Que Choisir Var-Est

Ne pas se laisser impressionner par les refus des vendeurs.

S'adresser immédiatement à notre association pour vous défendre.

Envoyer systématiquement une lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans un contexte financier difficile, n'hésitez pas à venir nous voir avant que la situation empire.

UFC Que Choisir Var-Est, antenne à Fréjus, Draguignan, Sainte-Maxime, 1196 Bd de la Mer, Base Mer, 83600 Fréjus. Tél. : 09.63.04.60.44, site : <http://ufc-quechoisir-var-est.org>.